

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 34 (1926)
Heft: 7

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

— *L'Orphelinat de Lausanne* — Anciennes Ecoles de Charité — a célébré le 5 juin le *200^{me} anniversaire* de sa fondation. Une nombreuse assemblée s'est groupée à cette occasion dans la grande salle du beau bâtiment que cette institution possède au sommet de la ville de Lausanne, à l'avenue Druey.

M. le Dr Ed. Payot, qui préside le Conseil, a constaté que l'Orphelinat de Lausanne est sans doute la seule institution privée du canton qui ait eu le privilège de fêter le double-centenaire de sa fondation. Ce bel âge est la preuve que l'internat a toujours été administré selon de fermes principes et avec une constante vigilance. La maison des orphelins s'est greffée, petit à petit, à partir de 1744, sur les écoles de charité et s'est trouvée définitivement constituée vers 1776, à la suite d'une épidémie qui, en 1766, fit beaucoup d'orphelins dans le pays. Dès ce temps-là, le nombre des petits pensionnaires s'est élevé de 25 à 35. Les membres du comité, les directeurs, comme on les appelait, s'efforçaient de doter d'un métier les orphelins qui quittaient la maison, les orientant surtout vers les travaux des champs ou de la vigne. Quelques-uns devenaient jardiniers, d'autres régents, et comme, à cette époque, les instituteurs ne pouvaient pas vivre de leur traitement, ils s'initiaient en même temps à une profession mécanique. La discipline, sévère, comportait des châtiments corporels, le fouet, le « plot », auquel le délinquant était attaché ; la salle de correction, avec le régime du pain et de l'eau.

L'Orphelinat était entretenu par les contributions des membres de la « Société charitable » et par des dons et des legs. Voltaire fut au nombre des souscripteurs. L'historien Gibbon paya la pension d'un orphelin. Leurs Excellences de Berne se montraient généreuses pour l'institution et ne s'immisçaient aucunement dans son administration. A la fin du XVIII^{me} siècle, la maison des orphelins recevait chaque année de Berne 12 sacs de froument, 24 sacs de méteil, 3 de seigle, 300 livres en argent et... un char de vin. Vers 1780, l'entretien d'un orphelin coûtait 120 livres, en 1796, 160. La vie chère !

M. Payot doit noter avec regret que la situation financière de l'internat laisse beaucoup à désirer depuis quelques années. Les dons et contributions diminuent, des déficits réduisent chaque année de quelques milliers de francs la fortune de l'Orphelinat. Mais une institution qui a rendu de tels services ne saurait péricliter. Son action salutaire sur tant de jeunes enfants dont elle a su faire des hommes utiles lui donne droit à la reconnaissance du pays. M. Payot termine par un appel chaleureux à la générosité du peuple vaudois, générosité qui, nous en sommes certain, ne se démentira pas.

Après un chant des écoliers, M. le pasteur Henri Thélin retrace d'une façon captivante l'histoire de l'institution. A l'aurore de celle-ci, Lausanne avait à peine 10,000 habitants. Les écoles de charité, calquées sur celles d'Angleterre, devaient offrir aux enfants indigents une éducation conforme à leur état et à leurs besoins. Les soixante-dix initiateurs appartenaient notamment à l'Eglise et à la magistrature. L'école s'ouvrit le 2 janvier 1727, dans une des salles de l'hôpital. Les enfants vinrent en foule. L'école reçut d'abord 52 élèves auxquels on enseigna le catéchisme, la lecture, l'écriture et l'arithmétique. Les plus pauvres recevaient un morceau de pain. En 1732, pour procurer à l'œuvre et à ses protégés de modestes ressources, on fonda une petite fabrique, où les enfants filaient du coton ; plus tard, les écoliers furent employés à la confection de bas, de vêtements et de souliers. Jusqu'à l'ouverture des Ecoles normales, en 1838, les écoles de charité assumèrent aussi la formation des futurs éducateurs. En 1749, s'ouvre la deuxième période de l'histoire des écoles de charité ; celles-ci reçurent non plus seulement des élèves externes, mais des orphelins. L'instruction donnée aux enfants dans les écoles de charité était supérieure à celle des écoles primaires. En 1826, l'institution émigra du Grand-Saint-Jean au Valentin, à l'endroit où s'élève le Collège classique. Elle resta là jusqu'en 1873, date de son établissement à l'avenue Druey. L'adoption de la loi de 1870 qui déclarait l'instruction primaire gratuite et obligatoire avait entraîné la suppression des classes d'externes. L'école devenait un orphelinat. La maison a dès lors été dirigée par MM. Walter, Auberson, Durussel et Brunet. Nous devons à regret écourter cet intéressant exposé que M. Thélin termine par ces mots :

« Appuyé par un passé de 200 années, sentant revivre en lui l'esprit des fondations de cet établissement, son conseil se sent en droit de dire aux amis anciens et nouveaux de l'enfance malheureuse : Pensez à nous ! »

Après quelques paroles aimables de M. le Dr Wanner, chef du service sanitaire cantonal, M. et M^{me} Brunet qui dirigent la maison avec dévouement et succès, firent les honneurs d'une collation servie sur la belle terrasse de l'Orphelinat.

* * *

— Notre collaborateur, M. F.-Raoul Campiche, a fait paraître dans la *Feuille d'Avis d'Orbe* une série d'articles (n^os du 20 janvier 1926, 6, 10 et 20 mars, 14 et 21 avril, 8, 12 et 22 mai) sur le *Mobilier de l'église d'Orbe*.

BIBLIOGRAPHIE

LES MILLE ET UNE VUES DE LA SUISSE¹

La publication des *Mille et une vues de la Suisse* est arrivée à son terme par l'apparition de la 36^{me} livraison accompagnée du titre et d'un répertoire du texte et des gravures. Après nous avoir promené à travers le canton des Grisons, les dernières livraisons nous ont fait voir le Rheintal, les belles montagnes des cantons de Saint-Gall et d'Appenzell avec leurs localités industrielles ou alpestres, les rives du lac de Constance, le canton de Schaffhouse, la chute du Rhin et les rives de ce fleuve jusqu'à sa sortie de la Suisse, avec les curieuses et antiques cités qui le bordent, Bâle ayant tout naturellement une place d'honneur.

Les *Mille et une vues* constituent une publication qui fait honneur à ceux qui en ont été les auteurs et les éditeurs. Unique en son genre dans notre pays, elle en donne tous les aspects, toutes les choses dignes d'être vues dans sa nature si variée comme dans ses localités si souvent curieuses. Le texte et les gravures se complètent et contribuent à faire aimer davantage le pays.

¹ Genève, Naville & Cie.